PARTENARIAT MONDIAL
pour L'EDUCATION
une éducation de qualité pour tous les enfants

PLAN STRATÉGIQUE 2012–2015

CADRE PRÉLIMINAIRE DU PLAN STRATÉGIQUE 2012–2015

PARTENARIAT MONDIAL *pour* L'EDUCATION
une éducation de qualité pour tous les enfants

VISION Une éducation de bonne qualité pour tous les enfants, où qu'ils se trouvent, qui leur permette de s'épanouir pleinement et de contribuer utilement à la société

MISSION Dynamiser et coordonner l'effort mondial pour dispenser une éducation de bonne qualité à tous les enfants, garçons et filles, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

ACCÈS UNIVERSEL
Tous les enfants ont accès à un espace sûr et bien équipé pour y recevoir une éducation dispensée par un enseignant qualifié

APPRENTISSAGE POUR TOUS
Tous les enfants maîtrisent les rudiments de la lecture, de l'écriture et du calcul dès les petites classes

ATTEINDRE CHAQUE ENFANT
Les ressources sont destinées en priorité aux enfants les plus marginalisés et à ceux qui vivent dans des États fragiles ou touchés par un conflit

BÂTIR POUR L'AVENIR
Les systèmes nationaux ont la capacité et l'intégrité voulues pour dispenser, soutenir et évaluer une éducation de qualité pour tous

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION MOBILISERA L'INFLUENCE, LES COMPÉTENCES, LE LEADERSHIP ET LES RESSOURCES DE SES PARTENAIRES :

- en faisant valoir l'éducation comme outil essentiel pour promouvoir la santé, la prospérité et la stabilité dans tous les pays
- en aidant les pays à élaborer et à appliquer des plans d'éducation bien conçus, viables à long terme et pilotés par eux
- en renforçant la qualité, l'efficacité et l'efficience des systèmes publics
- en progressant en permanence grâce à l'innovation et à la promotion de pratiques optimales
- en définissant et en promouvant des objectifs et outils de mesure harmonisés pour l'éducation
- en améliorant l'efficacité du développement

OBJECTIFS DU PARTENARIAT 2012 – 2015

1. Les États fragiles ou en conflit sont en mesure d'élaborer et de mettre en œuvre leurs plans d'éducation

- Réviser les mécanismes de l'admission au GPE et de son financement pour mieux les adapter à leur objet
- Élargir l'admissibilité des entités de supervision et de gestion à la mise en œuvre des programmes
- Mobiliser 500 millions de dollars de financement additionnel auprès de sources bilatérales et autres au-delà des engagements en cours
- Informer les plans d'éducation par une analyse de conflit exhaustive
- Intensifier l'appui pour améliorer la coordination et l'élaboration des plans
- Avec l'INEE, combler le fossé entre la réaction aux situations d'urgence et le développement

2. Toutes les filles des pays participant au GPE achèvent avec succès leur scolarité primaire et accèdent à l'enseignement secondaire dans un environnement éducatif sûr et bienveillant

- Avec l'UNGEI, établir des indices de l'égalité des sexes sur le plan de la qualité de l'éducation
- Améliorer l'efficacité des enseignants afin d'éliminer les disparités entre les sexes
- Veiller à ce que tous les plans d'éducation sectoriels prennent en compte la problématique homme-femme
- Allouer un financement dédié aux activités de lutte contre les inégalités entre sexes dans le passage à l'enseignement secondaire
- Encourager l'inclusion de femmes plus qualifiées à des postes élevés dans le secteur de l'éducation

3. Augmentation spectaculaire du nombre d'enfants apprenant à lire et à compter et sachant lire et compter en troisième année du cycle primaire

- Soutenir les efforts pour accroître l'éducation de la petite enfance, en particulier pour les plus marginalisés
- Veiller à ce qu'un temps suffisant soit consacré à la lecture et au calcul dans les petites classes
- Appuyer des enseignants qualifiés équipés des méthodes appropriées pour enseigner la lecture et le calcul
- Fournir des matériaux de lecture appropriés
- Favoriser s'il ya lieu l'enseignement de la lecture dans la langue maternelle
- Encourager une évaluation adéquate et régulière des progrès en lecture et en calcul

4. Amélioration de l'efficacité de l'enseignement par le recrutement, la formation et la rétention d'enseignants dotés des moyens de dispenser une éducation de bonne qualité

- Intensifier la participation du milieu enseignant dans les GLPE
- Appuyer les plans d'éducation visant à améliorer la qualité de l'enseignement, ainsi que le pourcentage et le nombre d'enseignants qualifiés
- Soutenir le dialogue avec le milieu enseignant sur les normes de pratique dans les pays admis à adhérer au Partenariat mondial
- Soutenir l'amélioration du déploiement, de la rémunération et des conditions de travail des enseignants

5. Renforcer le soutien et accroître le volume, l'efficacité, l'efficience et l'allocation équitable du financement extérieur et des ressources nationales de l'éducation dans les pays admis à bénéficier du GPE

- Renforcer la mobilisation des ressources pour atteindre les objectifs de levée de fonds
- Faire campagne pour l'accroissement du financement extérieur et intérieur
- Dialoguer avec les donateurs émergents et les acteurs non étatiques pour assurer un meilleur alignement avec les plans d'éducation nationaux
- Fixer les objectifs de financement extérieur et intérieur sur la base d'une analyse approfondie des plans d'éducation nationaux
- Encourager une allocation efficiente et équitable du financement de l'éducation
- Produire une stratégie de recherche du meilleur rapport coût/efficacité
- Améliorer la transparence et le suivi du budget

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

AFIN D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS, LE PARTENARIAT MONDIAL RENFORCERA SON MODE DE FONCTIONNEMENT :

- Par un engagement plus marqué à l'appui des Groupes locaux des partenaires de l'éducation, de la planification sectorielle et des processus nationaux
- En renforçant la gestion des risques et en rationnalisant les processus et procédures
- En renforçant le rôle de la société civile et du secteur privé dans le Partenariat
- En portant une attention accrue à la contribution effective au développement, au rapport coût-efficacité et aux résultats
- En recherchant, cultivant, évaluant et soutenant l'application à grande échelle des innovations

TABLE DES MATIÈRES



1 **Résumé analytique**

3 **Introduction**

6 **Importance de l'éducation et du Partenariat**

10 **Première partie : objectifs à long terme**

11 Objectifs stratégiques

16 Mode de fonctionnement du Partenariat

20 **Deuxième partie : cycle de planification pour 2012–2015**

21 Objectifs pour 2012–2015

30 Renforcement du partenariat 2012–2015

35 **Annexes**

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Le Partenariat mondial (le « Partenariat mondial » ou « GPE ») considère que l'éducation est un droit fondamental de tous les enfants[1] et qu'elle est indispensable à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté est d'investir dans l'éducation : on estime que si tous les enfants des pays à faible revenu savaient lire, la pauvreté y diminuerait de 12 %.[2] Pour une nation, l'éducation des filles et des femmes constitue en outre l'investissement le plus efficace pour améliorer durablement la santé de la population, sauver la vie des mères et des nouveau-nés et créer des familles en meilleure santé et plus robustes.

Depuis sa création en 2002, le Partenariat mondial pour l'éducation s'est fixé pour objectif de scolariser tous les enfants, où qu'ils se trouvent, afin qu'ils reçoivent une bonne instruction. Les résultats obtenus depuis 2002 sont spectaculaires, avec notamment la scolarisation de 22,8 millions d'enfants supplémentaires, la formation de 413 000 enseignants, la construction de plus de 37 000 salles de classe, la distribution de 218 millions de manuels scolaires et l'augmentation de la proportion de garçons et de filles qui parviennent à achever leur scolarité.

Ce Plan stratégique prend appui sur ces réalisations et définit la vision, la mission, les objectifs stratégiques et les stratégies fondamentales à long terme du Partenariat mondial. Il s'agit d'assurer « une éducation de bonne qualité pour tous les enfants, où qu'ils se trouvent, qui leur permette de s'épanouir pleinement et de contribuer utilement à la société », et la mission consiste à « dynamiser et coordonner l'action menée au niveau mondial pour dispenser une éducation de bonne qualité à tous les enfants, garçons et filles, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables. »

Pour faire de cette vision une réalité, le Partenariat mondial s'est fixé quatre buts stratégiques centrés sur les éléments fondamentaux que sont l'accès, la qualité, l'équité et des systèmes nationaux d'éducation efficaces.

Le Partenariat mondial s'est ensuite fixé cinq objectifs précis pour la période 2012-2015, en vue de surmonter les principaux obstacles immédiats à la réalisation des buts à plus long terme. Ces objectifs représentent ce que le Partenariat mondial va entreprendre au cours des trois prochaines années, l'accent étant mis sur les États fragiles, l'éducation des filles, l'éducation dès le plus jeune âge, en particulier la lecture et le calcul, le financement de l'éducation et l'amélioration de l'enseignement. Les progrès en direction de ces buts stratégiques et de ces cinq objectifs feront l'objet d'un suivi et seront mesurés. Les indicateurs contenus dans le Plan aux fins du suivi de ces buts et objectifs serviront de points de repère pour guider l'élaboration des politiques et la prise de décisions et seront utilisés dans le cadre des activités de sensibilisation.

Ce Plan est un document évolutif. Des modifications seront apportées à intervalles réguliers au texte du document et aux indicateurs qu'il contient pour s'assurer qu'ils restent pertinents et concrètement applicables

1 Le terme « enfant » fait ici référence à la définition de l'ONU, à savoir « tout être humain âgé de moins de 18 ans » selon la Convention relative aux droits de l'enfant.

2 « Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Atteindre les marginalisés », UNESCO, 2010.

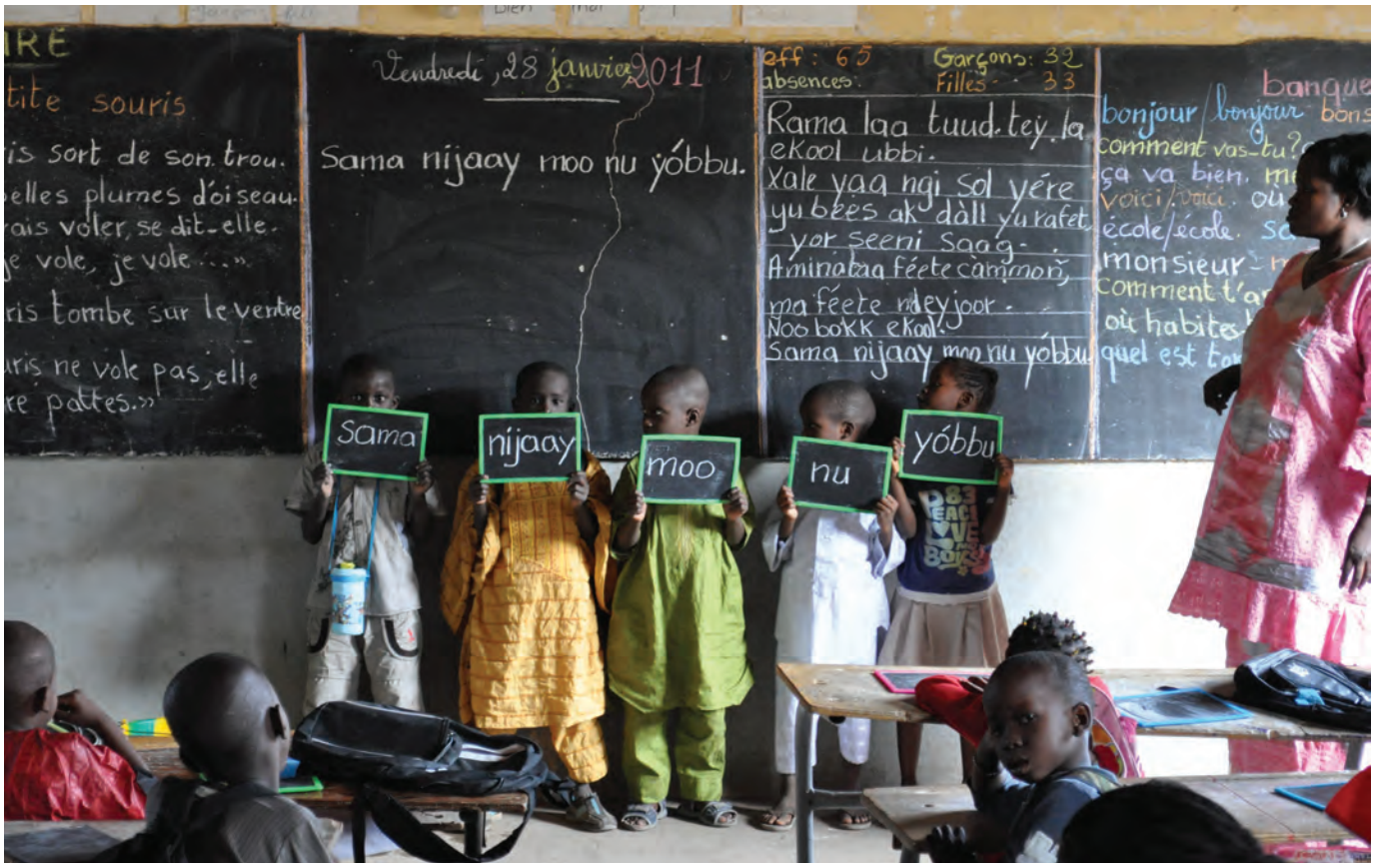


INTRODUCTION



Le Partenariat mondial est unique en son genre. C'est le seul partenariat mondial réunissant des États, la société civile, des institutions internationales, des enseignants et le secteur privé qui œuvre pour scolariser tous les enfants, où qu'ils se trouvent, afin de leur dispenser une éducation de bonne qualité. Le Partenariat mondial rassemble une cinquantaine de pays en développement et plus de 25 organisations et institutions bilatérales, régionales et multilatérales. Ces diverses parties prenantes travaillent de concert, coordonnant leurs efforts pour réaliser les stratégies d'éducation définies par chaque pays, mobilisant des ressources techniques et financières et les mettant en œuvre avec efficacité pour obtenir des résultats.

Depuis 2002, le Partenariat mondial (anciennement appelé Initiative de mise en œuvre accélérée de l'Éducation pour tous) a transformé la coopération internationale en matière d'éducation dans les pays en développement. Il a obtenu des résultats spectaculaires du point de vue de la qualité des plans nationaux d'éducation dans les pays les plus pauvres, et aidé à coordonner l'action des bailleurs de fonds autour de ces plans. Il a également mobilisé des ressources additionnelles considérables pour former des enseignants, construire des salles de classe, fournir des manuels et assurer d'autres services d'éducation. Ces ressources représentent un montant de plus de 3,5 milliards de dollars engagés à ce jour, ainsi qu'une augmentation du financement interne d'environ 6 % par an en moyenne en Afrique subsaharienne au cours des dix dernières années.



Le Partenariat mondial opère à l'échelon national et à l'échelon mondial. Au niveau du pays, le Groupe local des partenaires de l'éducation (« GLPE »), qui constitue la base de la structure de gouvernance du Partenariat, comprend des représentants du gouvernement du partenaire en développement, des bailleurs de fonds présents dans le pays, des organisations multilatérales, des OSC, du corps enseignant et du secteur et des fondations privés apportant un soutien au secteur de l'éducation. À l'échelle mondiale, le Partenariat est dirigé par un Conseil d'administration où sont représentés les divers groupes, avec l'appui d'un secrétariat spécialisé basé à Washington. La figure 1 ci-après illustre la structure de gouvernance du Partenariat mondial.

L'action du Partenariat mondial est guidée par six principes : adhésion des pays aux programmes, aide liée aux résultats, coûts de transaction moins élevés, transparence, résultats obtenus au plan du développement et rapport coût-efficacité, et responsabilité mutuelle. Ces principes et les modalités détaillées de la gouvernance du Partenariat mondial sont exposés dans sa Charte.[3]

OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS

1. DÉVELOPPER L'ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE
2. OFFRIR UN ENSEIGNEMENT DE BASE GRATUIT ET OBLIGATOIRE POUR TOUS
3. PROMOUVOIR L'APPRENTISSAGE ET L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES PRATIQUES CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES
4. ACCROÎTRE LE TAUX D'ALPHABÉTISATION DES ADULTES
5. ATTEINDRE LA PARITÉ ET L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES
6. AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION

3 http://www.globalpartnership.org/media/docs/publications/Charter_of_GPE_English.pdf

Tous les membres du Partenariat mondial s'engagent d'un commun accord à accélérer les progrès vers la réalisation, d'ici à 2015, des objectifs de l'Éducation pour tous.

Le présent document énonce la vision, la mission, les buts et objectifs du Partenariat mondial jusqu'à 2015 et au-delà, et il décrit les moyens que le Partenariat mettra en œuvre pour soutenir les plans nationaux d'éducation des pays partenaires et pour atteindre ses objectifs. Il définit les orientations d'un plan d'action intégré pour l'ensemble du Partenariat. Son objet n'est pas de prescrire la marche à suivre, mais de prendre en compte la diversité des partenaires du GPE et leur contribution aux résultats éducatifs tout en orientant l'effort collectif.

Le Plan comprend deux parties.

LA PREMIÈRE PARTIE décrit la vision, la mission et les objectifs stratégiques du Partenariat sur la durée, ainsi que ses modalités de fonctionnement. Elle offre une perspective à plus long terme de ce qu'est le Partenariat mondial et de ce que ce dernier cherche en définitive à accomplir, ainsi que de son mode de fonctionnement. Les buts à long terme définissent le chemin critique qui permettra à la stratégie internationale d'éducation de dépasser la simple ambition de scolariser les enfants dans le primaire et d'assurer qu'ils achèvent ce cycle d'études. Les actions que le Partenariat mondial va entreprendre au cours des trois prochaines années nous aideront à réaliser nos buts et notre vision à long terme.

LA DEUXIÈME PARTIE définit les cinq objectifs qui feront l'objet de tous les efforts entre 2012 et 2015. Il s'agira notamment de mettre au point des indicateurs pour mesurer les progrès. Ces efforts s'appuieront sur des mesures de renforcement du mode de fonctionnement du Partenariat.

Bien que ce Plan couvre une période de trois ans, jusqu'à la fin de 2015, le Conseil d'administration examinera chaque année les progrès réalisés et apportera, au besoin, des modifications au plan. Un plan de mise en œuvre définira de quelle manière ce Plan stratégique sera appliqué concrètement. Il précisera également les rôles et responsabilités à ce titre des différents partenaires. Ce Plan a été préparé alors que la communauté internationale commence à envisager un programme d'action pour la période qui s'ouvrira après l'échéance 2015 des objectifs du Millénaire pour le développement. L'éducation doit être au cœur de ce programme, et le Partenariat mondial entend que sa vision, sa mission et ses objectifs contribuent à la réflexion et à la prise de décisions au plan international. Le Conseil d'administration étudiera également ce Plan à la lumière du consensus international sur le programme pour la période postérieure à 2015.



IMPORTANCE DE L'ÉDUCATION ET DU PARTENARIAT

Tous les enfants ont droit à une bonne éducation. L'éducation revêt également une importance essentielle pour la réalisation des objectifs du Millénaire (OMD) pour le développement, dont elle est un fil de trame. La masse de données d'observation attestant l'impact positif de l'éducation, notamment sur la santé maternelle et infantile, la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la stabilité sociale — autant d'éléments essentiels pour les OMD — est énorme et ne cesse de croître.

Une femme instruite recherchera plus volontiers des soins médicaux pour elle-même et pour sa famille. Par exemple, alors que près de la moitié des femmes sans instruction d'Asie du Sud et d'Asie occidentale ne reçoivent aucun soin prénatal d'aucune sorte, cette proportion tombe à moins d'une femme sur dix chez celles qui ont reçu une éducation secondaire[4]. On estime par ailleurs que sur les 8,2 millions de décès d'enfants de moins de cinq ans qui ont été évités entre 1970 et 2009, 4,2 millions (51,2 %) peuvent être attribués en partie à la meilleure scolarisation des femmes en âge de procréer[5]. Une autre étude a constaté que le taux de mortalité maternelle au Bangladesh a chuté de 724 à 338 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1990 et 2008, chiffre qui s'explique largement par l'accès accru des filles à l'enseignement primaire et secondaire gratuit[6].

L'éducation est aussi un facteur significatif d'amélioration des avantages économiques et de réduction du niveau de pauvreté, tant au niveau individuel qu'au niveau national. Ainsi, dans les pays en développement, chaque année d'étude supplémentaire procure à un individu un surcroît de revenu d'environ 10 %. À l'échelon national, ce gain correspond à un accroissement de 1 % du produit intérieur brut (PIB) annuel[7].

La qualité de l'éducation joue aussi souvent un rôle important dans l'obtention de ces résultats. L'apprentissage de la lecture a une incidence considérable sur la prévalence de la pauvreté — si tous les enfants des pays à faible revenu savaient lire, on estime que la pauvreté diminuerait de 12 %[8]. La qualité de l'instruction influe fortement sur le produit intérieur brut (PIB), une observation bien documentée : l'augmentation des notes des élèves d'un seul écart-type dans les évaluations internationales est corrélée à une augmentation d'environ 2 % du PIB par habitant[9].

L'éducation est aussi un puissant facteur de réduction des risques de conflit et d'amélioration de l'environnement. Investir dans les institutions d'un État fragile ou touché par un conflit, en particulier dans l'éducation, améliore la résistance du pays à la corruption ou à d'autres conflits. Une étude a constaté par exemple que l'augmentation d'au moins 10 % des taux de scolarisation d'un pays réduit de 3 % la probabilité que survienne une situation de conflit. De plus, la durée du conflit diminue de manière significative avec l'accroissement de la scolarisation des garçons[10].

4 « Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Atteindre les marginalisés », UNESCO, 2010
5 Gakidou et al, The Lancet, 18 septembre 2010, « Increased educational attainment and its effect on child mortality in 175 countries between 1970 and 2009 »
6 Hogan et al, Lancet, 8 mai 2010. « Maternal mortality for 181 countries, 1980—2008: a systematic analysis of progress towards Millennium Development Goal 5 »
7 « Rapport sur le développement dans le monde », Banque mondiale, 2007.
8 « Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Atteindre les marginalisés », UNESCO, 2010.
9 Hanushek, E. et L. Wößmann, 2007 : « The Role of Education Quality in Economic Growth », document de travail 4122 de la Banque mondiale ; et OCDE, 2010 : « The High Cost of Low Educational Performance: The Long-run Economic Impact of Improving PISA Outcomes » Paris, France, publications de l'OCDE.
10 Paul Collier et Anke Hoeffler, « Greed and Grievance in Civil War, » Oxford Economic Papers 56, n° 4 (2004) : 563–95.
11 « La situation des enfants dans le monde », UNICEF, 2011.

« Si tous les enfants des pays à faible revenu savaient lire, la pauvreté diminuerait de 12 %. »

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT :

1. RÉDUIRE L'EXTRÊME PAUVRETÉ ET LA FAIM
2. ASSURER L'ÉDUCATION PRIMAIRE POUR TOUS
3. PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES
4. RÉDUIRE LA MORTALITÉ INFANTILE
5. AMÉLIORER LA SANTÉ MATERNELLE
6. COMBATTRE LE VIH/SIDA, LE PALUDISME ET D'AUTRES MALADIES
7. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT
8. METTRE EN PLACE UN PARTENARIAT MONDIAL POUR LE DÉVELOPPEMENT



C'est pourquoi accroître l'accès à une éducation de bonne qualité est une priorité urgente. Bien que le monde en développement et la communauté internationale aient fait de grands progrès pour améliorer l'accès à l'éducation, le mouvement s'est ralenti depuis quelques années. En outre les chiffres masquent une crise alarmante pour l'éducation au niveau mondial. L'UNICEF estime que plus de 50 millions d'enfants inscrits ne fréquentent pas l'école en réalité[11]. Plus préoccupant encore, dans beaucoup des pays les plus pauvres, près de la moitié des enfants ont la plus grande difficulté à lire une phrase simple après trois années d'enseignement primaire, et certains ne savent pas lire du tout. Ce constat inquiétant révèle de graves problèmes d'iniquité et de marginalisation. En matière d'accès et de résultats d'apprentissage, la situation des enfants pauvres des zones rurales est encore pire et, dans certains endroits, les filles sont désavantagées, en particulier pour accéder à l'enseignement secondaire.

Plus de 40 % des enfants non scolarisés du monde vivent dans des États fragiles ou touchés par un conflit (et ce pourcentage est en augmentation). Les indicateurs de lecture et les autres indicateurs de qualité de l'éducation demeurent irrémédiablement bas dans ces pays.

Il reste beaucoup à faire. Le Partenariat mondial offre une occasion unique d'action coordonnée et concertée.

Le Partenariat mondial est plus qu'un simple fonds. Sa singularité tient à sa capacité de mobiliser les efforts de diverses parties au service d'un objectif commun — l'éducation des enfants. Pour ce faire, il dispose principalement de deux leviers : il mobilise des ressources, tant nationales qu'extérieures, et il aide les pays en développement à collaborer avec les bailleurs de fonds, la société civile et le secteur privé pour réaliser leurs propres plans et stratégies d'éducation nationale et veiller à ce que l'appui à l'éducation soit mieux coordonné et plus efficace et utilise les ressources de manière plus efficiente.

Le modèle du Partenariat mondial est fondé sur le principe que les pays déterminent eux-mêmes leurs objectifs nationaux d'éducation. En adhérant au Partenariat mondial, les pays en développement partenaires s'engagent également à privilégier les priorités communes.

Le modèle du Partenariat mondial est efficace. Les pays en développement partenaires du GPE affichent régulièrement de meilleurs résultats que les autres pays. D'après le Rapport sur les résultats du Partenariat pour 2012, les pays partenaires affichent une amélioration des taux d'éducation préscolaire, d'entrée à l'école primaire, d'enfants déscolarisés, de fin d'études primaires, de passage du primaire à l'enseignement secondaire et de fin de premier cycle du secondaire plus forte et plus rapide que les pays non partenaires. De plus, les pays en développement partenaires ont pour la plupart accru leurs niveaux de financement interne au cours de la dernière décennie, notamment de quelque 6 % par an en Afrique subsaharienne.

En ce qui concerne les apports extérieurs, en revanche, les perspectives ne sont guère encourageantes. Au niveau mondial, le déficit de financement de l'éducation s'aggrave. Le soutien des bailleurs de fonds à l'éducation primaire a bien progressé pendant la décennie 2000-2010, mais il faudra un engagement renouvelé et une nouvelle dynamique, ainsi que des apports extérieurs plus prévisibles, pour combler ce déficit. Le Plan vise à surmonter certaines des difficultés rencontrées par les pays les plus pauvres pour scolariser davantage d'enfants pendant un plus grand nombre d'années et leur dispenser une éducation de meilleure qualité. Sa réussite dépendra pour beaucoup de la force du Partenariat mondial qui le sous-tend.



PREMIÈRE PARTIE : OBJECTIFS À LONG TERME

BIEN QUE CE PLAN COUVRE LA PÉRIODE 2012 À 2015, LA VISION, LA MISSION ET LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PARTENARIAT MONDIAL (DÉFINIS CI-APRÈS) RESTENT VALIDES POUR L'AVENIR ET FERONT PARTIE DE TOUT ENGAGEMENT INTERNATIONAL EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT APRÈS L'ÉCHÉANCE 2015 DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT.

VISION:

Une éducation de bonne qualité pour tous les enfants, où qu'ils se trouvent, qui leur permette de s'épanouir pleinement et de contribuer utilement à la société

MISSION:

Galvaniser et coordonner les efforts déployés à l'échelle mondiale pour offrir une éducation de bonne qualité à tous les enfants, garçons et filles, en donnant la priorité aux plus démunis et aux plus vulnérables

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

Accès universel	Apprentissage pour tous	Atteindre chaque enfant	Bâtir pour l'avenir

OBJECTIFS STRATÉGIQUES

Le Partenariat mondial a identifié quatre objectifs stratégiques fondamentaux qui guideront les efforts concertés de l'ensemble de ses partenaires à l'avenir. Depuis une quinzaine d'années, l'objectif des parties concernées par l'éducation au niveau mondial est d'accroître le nombre d'enfants qui accèdent à l'éducation de base. Il faut accorder beaucoup plus d'importance à la qualité de l'éducation et à l'équité et se soucier davantage d'atteindre les populations marginalisées et de créer des systèmes éducatifs nationaux efficaces. Cela importe tout autant que d'accroître l'accès à l'éducation si l'on souhaite apporter une bonne éducation à chaque enfant. Il est donc essentiel que l'action concertée porte également sur la qualité, l'équité et les systèmes.

Les progrès de chacun des quatre objectifs stratégiques seront suivis et mesurés au moyen d'indicateurs spécifiques. Le secteur de l'éducation requiert, produit et utilise moins d'indicateurs pour noter les progrès que d'autres secteurs comme celui de la santé. En outre, les indicateurs de l'éducation mesurent surtout les taux de scolarisation et d'achèvement de la scolarité, sans préciser si les enfants apprennent réellement quelque chose ou sont convenablement pris en charge. Les secteurs de la santé et du planning familial ont bénéficié de décennies d'enquêtes répétées auprès des ménages utilisant des cadres cohérents sur la durée. Le Partenariat mondial ne pense pas que les questions de santé soient plus facilement mesurables que les questions d'éducation : le secteur de l'éducation mesure beaucoup moins d'éléments qu'il serait possible ou souhaitable de mesurer. Ce Plan utilise à la fois les indicateurs existants, qui renseignent sur l'accès, et des indicateurs plus innovants, qui permettent de mesurer l'aptitude à la lecture et au calcul, ainsi que l'équité. Le Plan contient aussi quelques indicateurs de la qualité de gestion des écoles et des ministères de l'Éducation.

« Il faut beaucoup plus se soucier de la qualité de l'éducation et de l'équité, des populations marginalisées et créer des systèmes éducatifs nationaux efficaces. »



OBJECTIF I :
ACCÈS UNIVERSEL :

TOUS LES ENFANTS ONT ACCÈS À UN ESPACE SÛR ET BIEN ÉQUIPÉ POUR Y RECEVOIR UNE ÉDUCATION DISPENSÉE PAR UN ENSEIGNANT QUALIFIÉ

L'accès demeure une préoccupation centrale, sachant que 61 millions d'enfants environ ne sont toujours pas scolarisés dans le primaire et que des dizaines de millions d'enfants sont bien inscrits à l'école mais ne s'y rendent pas régulièrement. Les tendances les plus récentes montrent que la diminution du nombre des « non scolarisés » ralentit. L'objectif de l'accès universel au niveau mondial est loin d'être réalisé. Le deuxième OMD met l'accent sur la scolarisation et l'achèvement des études primaires, alors que le Partenariat mondial estime qu'améliorer l'accès ne consiste pas seulement à inscrire davantage d'enfants à l'école.

L'action du Partenariat mondial visera non seulement à faire en sorte que tous les enfants puissent accéder à l'éducation préscolaire et qu'ils acquièrent, au terme d'une éducation de base d'au moins dix années, les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement. Cela exigera la mise en place d'un environnement qui se prête à un enseignement de qualité, avec des classes de taille raisonnable, dans des écoles ou des espaces éducatifs sûrs, dotés de bâtiments, d'installations et d'équipements adaptés à l'accueil d'enfants. Cela suppose également que les enfants aient accès à un enseignant qualifié.

LES INDICATEURS QUI SERVIRONT À MESURER LES PROGRÈS DANS CE SENS SONT :

- le taux brut de scolarisation ou son équivalent dans l'éducation de la petite enfance ;
- le taux d'achèvement des études primaires ;
- le taux de passage en premier cycle du secondaire ;
- le nombre ou la proportion d'enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire qui ne le sont pas ;
- le ratio enseignant/élèves dans l'enseignement primaire ; et
- la sécurité et l'état matériel des écoles.



OBJECTIF II : APPRENTISSAGE POUR TOUS :

TOUS LES ENFANTS MAÎTRISENT LES RUDIMENTS DE LA LECTURE, DE L'ÉCRITURE ET DU CALCUL DÈS LES PETITES CLASSES

Pour que les enfants puissent apprendre, s'épanouir pleinement et contribuer utilement à la société à l'âge adulte, ils doivent être capables de lire, de comprendre, d'écrire et de calculer. Les efforts du Partenariat mondial porteront sur chacun de ces aspects de l'éducation d'un enfant. L'enjeu est crucial pour la décennie à venir, compte tenu de la poussée démographique mondiale et du nombre de jeunes qui passera par le système d'éducation de base. D'autres aspects de la qualité auront aussi leur importance pour la réalisation du plan d'éducation de chaque pays.

Le Partenariat mondial préconise une approche holistique de la qualité, prenant en compte tous les acquis scolaires. Il sait que nombre de ses partenaires jouent un rôle pilote important dans des domaines comme la qualité du cadre d'enseignement et la protection des droits de l'enfant, ainsi que dans la recherche de solutions aux problèmes d'instruction plus vastes comme l'alphabétisation des adultes, l'enseignement technique et la formation professionnelle, le rôle des écoles ou des espaces éducatifs comme centres sociaux, etc. Les efforts du Partenariat mondial viendront appuyer et compléter ce travail et, durant la période couverte par le Plan stratégique, porteront spécifiquement sur la mise en place du socle nécessaire à l'acquisition de connaissances, notamment l'apprentissage précoce de la lecture, du calcul et des autres aptitudes fondamentales.

LES INDICATEURS QUI SERVIRONT À MESURER LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF SONT :

- la proportion d'élèves des petites classes capables de montrer, en référence à des systèmes nationaux crédibles, qu'ils savent lire et sont en mesure de comprendre le sens de textes du niveau de leur classe, tel que défini par le programme d'enseignement national ; et
- la proportion d'élèves des petites classes maîtrisant les notions de base et les opérations élémentaires de calcul.



OBJECTIF III : ATTEINDRE CHAQUE ENFANT :

LES RESSOURCES SONT DESTINÉES EN PRIORITÉ AUX ENFANTS LES PLUS MARGINALISÉS ET À CEUX QUI VIVENT DANS DES ÉTATS FRAGILES OU TOUCHÉS PAR UN CONFLIT

Les problèmes d'inégalité et de marginalisation dans l'éducation exigent une action ciblée. Le Partenariat mondial ne peut réaliser ses objectifs si les enfants les plus démunis et les plus marginalisés ne sont pas atteints.

Tous les enfants ont droit à une éducation de bonne qualité. Les partenaires du GPE traiteront le problème des inégalités du point de vue du revenu ou du patrimoine (étant donné que la pauvreté est la principale cause des mauvais résultats d'apprentissage), des inégalités entre garçons et filles et entre zones urbaines et rurales, du travail des enfants, du handicap, des minorités ethniques/tribales et des États fragiles ou touchés par un conflit. Durant la période couverte par le Plan stratégique, le Partenariat mondial se concentrera principalement sur les États fragiles ou touchés par un conflit et sur les inégalités entre garçons et filles, afin de permettre à davantage d'enfants de fréquenter l'école et de recevoir une meilleure éducation pendant un plus grand nombre d'années. Il reconnaît toutefois que des mesures doivent être prises si l'on veut atteindre tous les groupes marginalisés. Pour lutter efficacement contre les inégalités et la marginalisation, il faut agir au niveau de l'élaboration des politiques, de la planification, du financement, de la mise en œuvre et du suivi, au plan national comme à l'échelon infranational.

LES INDICATEURS QUI SERVIRONT À MESURER LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF SONT LES INDICATEURS D'ACCÈS UNIVERSEL ET DE L'ÉDUCATION POUR TOUS, VENTILÉS PAR :

- quintiles de revenu ou de patrimoine ;
- sexe ;
- facteurs de handicap ;
- niveaux infranationaux de gouvernance ;
- régions/pays fragiles ou touchés par un conflit ; et
- inégalité du ratio enseignant/élèves à l'école primaire.



OBJECTIF IV : BÂTIR POUR L'AVENIR :

LES SYSTÈMES NATIONAUX ONT LA CAPACITÉ ET L'INTÉGRITÉ VOULUES POUR DISPENSER, SOUTENIR ET ÉVALUER UNE ÉDUCATION DE BONNE QUALITÉ POUR TOUS

La pierre angulaire du Partenariat mondial consiste à édifier des systèmes éducatifs nationaux efficaces. Un système éducatif efficace est un système qui recherche l'excellence à tous les niveaux de l'éducation, respecte des normes, réagit aux attentes du public et rend compte de ses résultats. Ses politiques éducatives sont fondées sur les meilleures pratiques et constatations mondiales, informées par des données locales fiables et mises en œuvre par le pays. Les écoles sont bien dirigées, gérées et gouvernées, disposent de personnels qualifiés en nombre suffisant, appuyés par des institutions nationales décentralisées et qui fonctionnent. L'allocation des ressources — de l'État et de l'extérieur — s'effectue dans la transparence, conformément aux plans et aux budgets nationaux, donne la priorité aux besoins les plus urgents et se traduit en résultats éducatifs sans gaspillage ou inefficiences. De robustes mécanismes de contrôle existent au sein du système pour identifier et éliminer la corruption à tous les niveaux. Le Partenariat mondial considère qu'il est important d'évaluer la bonne marche des systèmes éducatifs, et tous les partenaires du GPE acceptent ces évaluations, montrant ainsi par là une forte adhésion aux principes du développement efficace.

LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF SERA MESURÉE PAR LES INDICATEURS SUIVANTS :

- Les systèmes d'examen de la qualité ou d'évaluation comparative existants sont reliés à des systèmes informatiques et utilisés activement à intervalles réguliers[12] ;
- Le secteur de l'éducation est soutenu par les partenaires du GPE conformément aux principes de l'efficacité de l'aide ; et
- Des systèmes nationaux crédibles d'évaluation multicritères des résultats d'enseignement des enseignants et des élèves sont utilisés.

Il convient de noter que les indicateurs de cet objectif reposent sur des systèmes. Plutôt que d'imposer une longue liste d'indicateurs, éventuellement mal adaptés, du bon fonctionnement et de la bonne gestion de chaque aspect d'un système éducatif, le Partenariat mondial vérifiera si un ministère utilise un système crédible d'indicateurs d'assurance de la qualité qui mesurent le succès par rapport aux objectifs fixés.

12 Certaines normes comprennent, entre autres, les systèmes SABER de la Banque mondiale et GEQAF de l'UNESCO.

MODE DE FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

Le Partenariat mondial a connu une croissance et une évolution rapide au cours des trois années écoulées. Les partenaires, le Conseil d'administration et le Secrétariat font beaucoup de choses autrement, à plus grande échelle et de manière plus vigilante et plus responsable. Ce Plan ambitionne de porter le Partenariat mondial à un niveau supérieur, de donner une orientation au secteur de l'éducation, de galvaniser les acteurs pour qu'ils travaillent de façon plus cohésive, d'adopter une perspective objective et active de l'échange des savoirs et de l'innovation et de s'attaquer de front aux facteurs à l'origine de l'actuelle crise mondiale de l'éducation.



FACTEURS À L'ORIGINE DE L'ACTUELLE CRISE MONDIALE DE L'ÉDUCATION. LE PARTENARIAT MONDIAL MOBILISERA L'INFLUENCE, LES COMPÉTENCES, LA VOLONTÉ POLITIQUE ET LES RESSOURCES DE NOS PARTENAIRES :

1.EN FAISANT VALOIR L'ÉDUCATION COMME INSTRUMENT ESSENTIEL POUR PROMOUVOIR LA SANTÉ, LA PROSPÉRITÉ ET LA STABILITÉ DANS TOUS LES PAYS

Le dialogue mondial sur le développement doit reconnaître la contribution essentielle qu'apporte l'éducation aux objectifs de développement plus généraux, son impact durable sur les pays et leurs citoyens, et l'importance d'investissements soutenus pour obtenir des résultats dans tous les secteurs. Pour les partenaires du GPE, l'éducation est un droit fondamental de tous les enfants, mais ce n'est pas une fin en soi. L'éducation est indispensable à la réalisation de tous les objectifs du Millénaire pour le développement. Investir dans l'éducation est le moyen le plus efficace de réduire la pauvreté. L'éducation des filles et des femmes constitue l'investissement le plus efficace pour améliorer durablement la santé de la population d'une nation. Le Partenariat mondial se fera l'avocat énergique d'une bonne éducation pour tous les enfants, où qu'ils se trouvent, et les partenaires du GPE feront preuve de volonté politique pour placer l'éducation, à juste titre, en tête des programmes politiques et de développement. Ainsi qu'il a déjà été affirmé précédemment dans ce Plan, l'éducation est importante et on peut avancer qu'elle exerce l'impact le plus grand sur le développement national.

2. EN AIDANT LES PAYS À ÉLABORER ET À APPLIQUER DES PLANS D'ÉDUCATION BIEN CONÇUS, VIABLES À LONG TERME ET PILOTÉS PAR EUX

Le développement et la mise en œuvre efficace de plans d'éducation par les pays eux-mêmes est le principe fondamental du Partenariat mondial. Le modèle du GPE est construit autour du Groupe local de partenaires de l'éducation, qui inclut tous les principaux acteurs du secteur de l'éducation d'un pays. Les plans d'éducation varieront d'un pays à l'autre pour répondre aux besoins et aux situations locales, et comporteront leurs objectifs et leurs indicateurs propres. Toutefois des normes communes sont également élaborées dans la Charte du GPE, que tous les partenaires du GPE sont censés respecter. Le Partenariat mondial joue le rôle de catalyseur de la promotion de meilleurs plans du secteur de l'éducation, de leur financement et de leur mise en œuvre. Les partenaires s'engagent à aligner leurs activités sur les plans d'éducation sectoriels mis en œuvre par les pays en respectant l'intégrité de l'ensemble du plan et non de certaines parties seulement. Le Partenariat mondial contribue également à axer la conduite des politiques et l'élaboration des décisions sur des résultats et réalisations concrets. Il a conscience de ce que dans les environnements les plus fragiles et affectés par des conflits, la planification de l'éducation doit adopter une approche plus flexible, adaptée aux situations de conflit.

3. EN RENFORÇANT LA QUALITÉ, L'EFFICACITÉ ET L'EFFICIENCE DES SYSTÈMES PUBLICS

L'effort collectif du Partenariat mondial sera mis à profit pour renforcer les systèmes publics afin que davantage d'enfants reçoivent une meilleure éducation pendant un plus grand nombre d'années. Un système éducatif doit pouvoir fonctionner efficacement et fournir les services qu'on attend de lui en veillant à utiliser toutes les ressources avec efficience. Les partenaires du GPE se sont engagés à travailler de concert dans tous les pays les plus pauvres pour atteindre cet objectif. Les partenaires donateurs du GPE se sont aussi engagés à fournir le financement extérieur, dans la mesure du possible, par l'intermédiaire des processus budgétaires propres du pays. Le Partenariat privilégie la fourniture du

financement extérieur par l'intermédiaire du soutien budgétaire sectoriel. Cependant, dans les situations précaires ou de conflit, les systèmes publics sont habituellement médiocres, voire à peine fonctionnels dans certains cas. Dans les situations de ce type, le Partenariat mondial tentera de faire appel à des partenaires capables et fiables sur le terrain, notamment de prestataires non publics, pour assurer la fourniture de services d'éducation élémentaires, tout en s'employant à renforcer les systèmes éducatifs publics. Le Partenariat apportera aussi son appui aux gouvernements pour leur permettre de travailler efficacement avec des prestataires non publics de services d'éducation.

4. EN PROGRESSANT EN PERMANENCE GRÂCE À L'INNOVATION ET À LA PROMOTION DE PRATIQUES OPTIMALES

Une responsabilité fondamentale de tous les membres du Partenariat mondial est d'échanger des informations, de promouvoir les meilleures pratiques, d'encourager l'innovation et d'aider les pays à appliquer les programmes à l'échelle nationale pour ouvrir à tous l'accès à une éducation de bonne qualité. Il s'agit de mettre les bonnes informations dans les bonnes mains au bon moment afin de permettre une planification et une mise en œuvre efficaces des programmes d'éducation, et la prise de décisions informées. Le Partenariat mondial a un rôle très important de coordination et de diffusion à jouer à cet égard. Dans le secteur de l'éducation, les innovations sont fréquentes et souvent très simples[13]. Le Partenariat mondial attend des plans d'éducation nationaux qu'ils soient ouverts aux innovations et les appliquent à grande échelle. Les GPLE ont aussi pour rôle de promouvoir et de cultiver l'innovation.

L'application des nouvelles technologies dans le secteur de l'éducation présente aussi un grand potentiel et la nature unique du Partenariat mondial, avec la diversité de ses membres, qui comprennent aussi bien des représentants du corps enseignant que du secteur privé, offre une occasion particulière d'évaluer et de promouvoir une application réussie de la technologie.

5. EN DÉFINISSANT ET EN PROMOUVANT DES OBJECTIFS ET OUTILS DE MESURE HARMONISÉS POUR L'ÉDUCATION

Les Groupes locaux de partenaires de l'éducation qui fonctionnent bien ont des objectifs définis de concert avec les gouvernements des pays en développement partenaires qui sont largement soutenus par un public informé. Ces buts sont normalement exprimés dans les plans nationaux d'éducation. Il importe que tous les partenaires, y compris les bailleurs de fonds, les organisations multilatérales, les groupes de la société civile, le secteur privé et les fondations privées participent à l'élaboration du plan d'éducation, afin que ce dernier traduise les objectifs communs à l'échelle nationale. Toutefois en matière de suivi et d'évaluation, de systèmes de mesure et de données, la situation est souvent fragmentée, de nombreux acteurs suivant des choses différentes ou parfois les mêmes choses différemment. En outre, les instruments de mesure de l'éducation portent généralement sur l'accès, alors que ceux portant sur les acquis, l'égalité et l'efficacité du système d'enseignement reçoivent beaucoup moins d'attention. Le Partenariat mondial est résolument en faveur de l'élaboration d'instruments de mesure perfectionnés et normalisés dans le secteur de l'éducation, qui répondent à des critères beaucoup plus larges que la simple mesure de la scolarisation et qui permettront d'orienter beaucoup plus efficacement la planification, le financement et l'élaboration des décisions d'éducation au-delà de 2015.

Pour obtenir l'attention voulue des responsables politiques, le secteur de l'éducation devra être beaucoup plus ambitieux, aussi bien en ce qui concerne les indicateurs mesurés que les buts qu'il se fixe au moyen de ces indicateurs. Par ailleurs, il n'est pas possible d'alourdir soudainement la charge de travail des ministères de l'Éducation et des organismes internationaux qui sont chargés de la collecte et de la communication des données. Il est nécessaire de procéder de manière équilibrée et de développer les capacités pour encourager le passage à un ensemble d'indicateurs plus perfectionnés et utiles pour le secteur. Pour améliorer l'utilisation des indicateurs et la fixation d'objectifs sur la base de ces indicateurs, le Partenariat mondial va :

13 Par exemple, l'apprentissage par la pratique au Tamil Nadu en Inde ou le travail du BRAC sur la formation des enseignants au Bangladesh.

« Pour obtenir l'attention voulue des responsables politiques, le secteur de l'éducation devra être beaucoup plus ambitieux aussi bien en ce qui concerne les indicateurs mesurés que les buts qu'il se fixe au moyen de ces indicateurs. »

- envoyer un signal fort pour encourager le passage à des objectifs et des indicateurs plus ambitieux, mais sans causer un alourdissement soudain et exagéré du fardeau administratif ;

- militer pour l'augmentation des capacités, de l'efficacité et des ressources des institutions impliquées dans la production et l'analyse des données d'éducation, depuis celles qui opèrent au niveau national jusqu'aux organismes internationaux, ces données englobant les statistiques et les enquêtes de l'UNESCO et les activités de collecte de données des agences bilatérales, notamment les importants cadres d'évaluation systémiques tels que ceux que développent actuellement l'UNESCO, la Banque mondiale et l'UNICEF ;

- soutenir les efforts de coordination pour améliorer la collaboration entre les évaluations régionales et internationales de l'enseignement et les instruments d'évaluation des systèmes ;

- encourager l'élaboration de politiques fondée sur l'analyse et les données d'observation, notamment au moyen d'institutions, telles que le Center for Universal Education de la Brookings Institution et le Rapport mondial de suivi, entre autres ; et

- faire en sorte que l'ambition accrue du Partenariat en matière d'objectifs et d'indicateurs se reflète progressivement dans les plans d'éducation, les examens sectoriels conjoints et autres processus conduits par les pays, tout en prenant garde de ne pas alourdir soudainement la charge de communication statistique ou d'imposer des initiatives par le haut.

Le Partenariat mondial dispose d'un Cadre de résultats compatible avec les indicateurs définis dans ce Plan stratégique et qui leur est complémentaire[14]. Le Cadre de résultats offre davantage de détails sur certains de ces indicateurs. À mesure de la mise en œuvre du Plan et de l'évaluation des progrès, les éventuels ajustements seront aussi consignés dans le Cadre de résultats afin que la stratégie et les résultats demeurent alignés. Aucun des indicateurs qui font déjà partie du Cadre de résultats ne sera éliminé. Un plan de mise en œuvre lié à ce Plan stratégique décrira la répartition des rôles et des responsabilités dans la réalisation de ce qui représente un programme de normes de mesure de l'éducation plus ambitieux.

6. EN AMÉLIORANT L'EFFICACITÉ DU DÉVELOPPEMENT

Le Partenariat mondial adhère fortement aux principes d'efficacité de l'aide et du développement énoncés d'un commun accord à Paris et Accra et réaffirmés à Busan, en novembre 2011. Le modèle du GPE piloté par les pays est efficace. En adhérant au Partenariat mondial, les pays en développement, les bailleurs de fonds, les organisations internationales, la société civile ainsi que les entreprises et les fondations du secteur privé s'engagent à contribuer effectivement au développement. Cela suppose un processus, piloté par les pays, qui aide les gouvernements des pays en développement partenaires à mettre en place une planification efficace pour obtenir des résultats, à prendre la direction de l'exécution des opérations et à gérer efficacement leurs ressources financières, grâce à des décaissements prévisibles et effectués en temps opportun par les bailleurs de fonds. Ce mode de fonctionnement continuera de renforcer la manière dont le Partenariat mondial opère à tous les niveaux.

14 http://www.globalpartnership.org/media/docs/Results_Framework.pdf

DEUXIÈME PARTIE : CYCLE DE PLANIFICATION POUR 2012–2015

LE PARTENARIAT MONDIAL A DÉFINI CINQ OBJECTIFS POUR LA PÉRIODE 2012-2015 QUI SONT ESSENTIELS POUR LA RÉALISATION DE SES OBJECTIFS À LONG TERME. ÉTANT DONNÉ LA DURÉE DE CE PLAN, LES OBJECTIFS QUI SERONT MIS EN ŒUVRE AU COURS DES TROIS PROCHAINES ANNÉES SONT PLUS ÉTROITEMENT CIBLÉS QUE LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES DU PARTENARIAT MONDIAL, DÉFINIS ANTÉRIEUREMENT DANS CE PLAN.

« Lors de la Conférence d'annonce des contributions de novembre 2011, le Partenariat mondial a annoncé un objectif ambitieux : réduire de moitié en cinq ans le nombre d'enfants incapables de lire en fin de troisième année du primaire dans 20 pays au moins. »

OBJECTIFS POUR 2012–2015

Chacun des cinq objectifs contribue au minimum à deux objectifs stratégiques (accès, apprentissage, équité et systèmes nationaux). Toute avancée notable vers chacun des objectifs stratégiques sera tributaire des progrès enregistrés en direction de ces cinq objectifs.

Des indicateurs spécifiques destinés à mesurer les progrès en direction de chaque objectif sont fournis. On ne s'attend pas à ce que tous les indicateurs puissent être mesurés immédiatement. Le Plan définit le chemin critique vers des objectifs de plus en plus ambitieux, l'idée étant que les indicateurs portent sur les priorités fondamentales et soient utiles aux décideurs et aux responsables des politiques.



OBJECTIF 1 :

LES ÉTATS FRAGILES OU TOUCHÉS PAR UN CONFLIT SONT EN MESURE D'ÉLABORER ET DE METTRE EN ŒUVRE LEURS PLANS D'ÉDUCATION

Les politiques classiques ne permettent pas d'amélioration importante dans les États fragiles. Tous les enfants doivent pouvoir accéder à une éducation de qualité, même dans les situations les plus difficiles. Dans une situation de conflit, l'éducation offre des connaissances et des compétences qui peuvent être protectrices et qui, à plus long terme, peuvent aider à développer des valeurs et des attitudes qui permettent d'éviter les conflits et de consolider la paix. L'éducation peut renforcer l'aptitude des enfants, des parents, des enseignants et des membres de la collectivité à éviter, réduire et gérer les conflits et à promouvoir l'égalité et la paix. L'absence d'équité dans la fourniture des services, ou un programme et des méthodes d'enseignement biaisés peuvent renforcer l'exclusion et les stéréotypes existants. Pour être un facteur de paix plutôt que de guerre, l'éducation doit donc être assurée de manière efficace et équitable.

La fragmentation et la faiblesse des capacités handicapent le secteur de l'éducation dans les États fragiles et en conflit, restreignant la possibilité de fournir au public les services éducatifs même les plus élémentaires, a fortiori d'entreprendre les réformes nécessaires. Par exemple, entre 2002 et 2009 les pays en développement non fragiles partenaires du GPE ont peu à peu réduit le nombre d'enfants non scolarisés de 46 %. Cependant, dans les pays en développement partenaires du GPE qui sont des États fragiles, le nombre global des enfants non scolarisés a augmenté de 8 % pendant la même période. Un profil similaire apparaît également dans les taux de redoublement des pays en développement partenaires du GPE, qui sont de 8 % dans les États non fragiles, mais de 15 %, soit près du double, dans les États fragiles[15].



Bien que la situation varie d'un pays à l'autre, l'objectif du Partenariat mondial dans les situations de fragilité ou de conflit est de mettre en place un système d'éducation pérenne, simple et réalisable. À cette fin, le Partenariat mondial cherchera à encourager l'amélioration du système sous diverses formes, qu'il s'agisse de payer leurs salaires aux enseignants, de fournir les matériels de base et de procurer des endroits sûrs où les enseignants puissent enseigner et les élèves étudier. Le Partenariat mondial va adopter une approche beaucoup plus volontariste des besoins éducatifs dans les États fragiles ou touchés par un conflit, sur la base des meilleures pratiques internationales, en particulier des principes du Comité d'aide au développement de l'OCDE relatifs à la conduite d'opérations dans les États fragiles.

15 À savoir : 1) Prendre le contexte comme point de départ ; 2) Ne pas nuire; 3) Faire du renforcement de l'État l'objectif fondamental ; 4) Accorder la priorité à la prévention ; 5) Reconnaître qu'il existe des liens entre les objectifs politiques, sécuritaires et de développement ; 6) Promouvoir la non-discrimination comme fondement de sociétés stables et sans exclus ; 7) S'aligner sur les priorités locales d'une manière différente, selon le contexte ; 8) S'accorder sur des mécanismes concrets de coordination de l'action des acteurs internationaux ; 9) Agir vite… mais rester engagé assez longtemps pour avoir des chances de réussite ; et 10) Éviter de créer des poches d'exclusion.

Parmi les actions prévues pour appuyer ces activités :

- revoir les mécanismes d'approbation et de financement du GPE afin de les rendre plus souples et mieux adaptés aux besoins des États fragiles. Cela pourrait inclure l'extension sur cinq ans des dons au titre de la mise en œuvre des programmes en remplacement des dons sur trois ans ;

- revoir l'éligibilité des entités de gestion et de supervision au financement de la mise en œuvre des programmes et diversifier les entités exerçant ce rôle. Dans les pays dépourvus de structure gouvernementale, il faudra explorer la possibilité de fournir le financement par le biais d'organisations non étatiques de confiance, crédibles et bien établies ;

- mobiliser un financement extérieur accru pour ces pays, avec 500 millions de dollars de financement additionnel provenant de bailleurs bilatéraux et autres, en sus des engagements et des contributions annoncés jusque-là (hors contributions du Fonds fiduciaire du GPE) ;

- fournir d'urgence jusqu'à 25 % du montant indicatif des allocations aux États fragiles ou touchés par un conflit ;

- veiller à ce que dans les situations de conflit, les plans d'éducation intègrent une analyse du conflit qui prenne en considération les processus de plus large envergure concernant différents secteurs et le renforcement de la paix ; et

- accroître l'appui aux Groupes des partenaires locaux de l'éducation pour améliorer la coordination au niveau national et le développement de plans d'éducation de transition.

En collaboration avec le Réseau interinstitutionnel pour l'éducation en situations d'urgence (INEE) et d'autres organismes, contribuer à combler le fossé entre la réponse d'urgence et les activités de développement éducatif dans le but de mobiliser un financement supplémentaire pour les activités éducatives.

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À CET OBJECTIF SERONT MESURÉS PAR :

- l'amélioration de la coordination des bailleurs de fonds et de leurs activités dans les États fragiles partenaires du GPE ;

- le nombre d'États fragiles disposant d'un plan d'éducation avalisé par le GPE ; et

- les indicateurs fondamentaux de l'accès et de l'apprentissage désagrégés au niveau du Partenariat mondial par États fragiles et non-fragiles.

« Les politiques classiques ne permettent pas d'amélioration importante dans les États fragiles. »

OBJECTIF 2 :

TOUTES LES FILLES DES PAYS ADMIS À PARTICIPER AU GPE ACHÈVENT AVEC SUCCÈS LEUR SCOLARITÉ PRIMAIRE ET ACCÈDENT À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS UN ENVIRONNEMENT ÉDUCATIF SÛR ET BIENVEILLANT

Le Partenariat est résolu à promouvoir une éducation ouverte à tous et s'emploie pour ce faire à surmonter les obstacles et la marginalisation dont souffrent des enfants en raison de leur sexe, de leur handicap, de leur appartenance ethnique, de leur culture, de la pauvreté, de leur situation géographique ou d'un conflit. Une attention particulière sera accordée aux filles. De plus en plus, les observations montrent que l'impact de l'éducation des filles sur le développement se trouve multiplié lorsque les filles achèvent un cycle d'enseignement secondaire de bonne qualité. Malheureusement, la discrimination sexuelle continue de maintenir des millions de filles hors des salles de classe, les privant de leur droit fondamental à une éducation de bonne qualité. Des efforts d'importance majeure sont nécessaires dans de nombreux pays partenaires du GPE pour résoudre les obstacles à l'éducation des filles, notamment les biais socioculturels, administratifs, économiques et politiques qui empêchent les filles d'obtenir les mêmes succès éducatifs que les garçons. Les filles des groupes défavorisés sont souvent les plus marginalisées de toutes et ont besoin d'une attention particulière. Il pourrait aussi se révéler nécessaire de s'attaquer à d'autres obstacles à l'éducation, dus notamment à la santé et à la nutrition.

Les stratégies de promotion de la parité des sexes réussissent le mieux lorsqu'elles s'intègrent dans un contexte plus vaste qui s'attaque à d'autres catégories de marginalisation, notamment à la pauvreté, au travail des enfants et aux situations de handicap. Au cours des trois prochaines années le Partenariat mondial fera porter ses efforts sur les éléments suivants :

- Un mauvais niveau d'instruction est un facteur d'abandon accéléré de l'école pour les filles. Les partenaires du GPE travailleront avec l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) pour établir des indices d'équité et de qualité en fonction du sexe, notamment pour l'aptitude à la lecture et au calcul.
- Le Partenariat mondial s'attachera à privilégier l'efficacité des enseignants pour combler le déficit d'égalité entre les sexes, en encourageant des mesures allant de l'inclusion d'un plus grand nombre d'enseignantes plus qualifiées et plus efficaces à l'adoption de pratiques d'enseignement informées de la problématique des sexes qui intègrent les filles.
- Le Partenariat mondial s'assurera que tous les plans sectoriels d'éducation des pays partenaires tiennent bien compte de la problématique du genre et comportent des stratégies destinées à réduire l'inégalité entre sexes dans l'éducation. Afin d'éliminer les autres obstacles qui découragent les filles d'aller à l'école et d'y rester, le Partenariat mondial incitera à ne pas oublier les sanitaires et à veiller davantage à la sécurité dans les écoles et les espaces éducatifs dans les plans d'éducation et dans les interventions des partenaires.
- Le Partenariat mondial va travailler avec l'UNGEI et d'autres organismes pour apporter un soutien spécifique aux pays qui présentent d'importantes inégalités entre les sexes dans l'achèvement des études primaires et le passage à l'enseignement secondaire, et allouera un financement spécifique à des activités qui visent à remédier à ces inégalités.
- Enfin, une meilleure parité entre les sexes dans la gestion des écoles et des systèmes scolaires est un symbole important de la volonté de réaliser une véritable égalité des sexes dans l'enseignement. Le Partenariat mondial encouragera l'arrivée d'un plus grand nombre de femmes qualifiées à des postes de direction dans l'administration des écoles et des systèmes scolaires.

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À CET OBJECTIF SERONT SUIVIS PAR :

- la parité entre sexes dans le passage à l'enseignement secondaire ;
- la parité dans les aptitudes à la lecture et au calcul en troisième année du primaire ; et
- le nombre de postes de direction occupés par des femmes dans le secteur de l'éducation.

OBJECTIF 3 :

AUGMENTATION SPECTACULAIRE DU NOMBRE D'ENFANTS APPRENANT À LIRE ET À COMPTER ET SACHANT LIRE ET COMPTER EN TROISIÈME ANNÉE DU CYCLE PRIMAIRE

Le niveau d'instruction est trop bas, de nombreux enfants n'étant pas capables de lire assez bien pour acquérir les aptitudes élémentaires dans quelque domaine que ce soit et présentant un niveau très faible d'aptitude au calcul.

Cette situation peut s'améliorer rapidement lorsque le système éducatif offre un environnement propice à l'apprentissage, avec des politiques nationales axées sur la langue d'enseignement, le temps d'étude, l'importance des petites classes, le suivi régulier des progrès et des systèmes de soutien locaux aux enseignants.

Lors de la Conférence d'annonce de contributions de novembre 2011, le Partenariat mondial a annoncé un objectif ambitieux : réduire de moitié en cinq ans le nombre d'enfants incapables de lire en fin de troisième année du primaire dans 20 pays au moins. Le Partenariat mondial a retenu spécifiquement le programme d'aptitude à la lecture et au calcul comme une priorité essentielle pour la qualité de l'éducation. Il s'agit de soutenir et de compléter l'excellent travail entrepris par d'autres partenaires du GPE sur d'autres aspects de la qualité. Concentrer les efforts sur les aptitudes les plus élémentaires est un préalable indispensable à la recherche holistique d'importants résultats cognitifs, socioémotionnels et d'autres acquis scolaires. Le Partenariat mondial encouragera et recommandera également l'acquisition d'autres aptitudes élémentaires dans les petites classes.

Une action coordonnée est nécessaire au sein du Partenariat mondial pour atteindre cet objectif. Le Partenariat mondial travaillera de concert avec ses partenaires pour atteindre l'objectif d'aptitude à la lecture :

- en soutenant les efforts pour accroître l'éducation de la petite enfance, en particulier pour les enfants les plus marginalisés ;
- en veillant à ce qu'un temps suffisant soit accordé à la lecture et au calcul dans les petites classes ;
- en appuyant des enseignants qualifiés dotés des méthodes appropriées pour enseigner la lecture et le calcul ;
- en fournissant des manuels de lecture adéquats ; et
- en encourageant, s'il y a lieu, l'enseignement de la lecture dans la langue maternelle.

Une évaluation régulière et adaptée des progrès en lecture et en calcul, en particulier pendant la classe, est aussi indispensable. Cela exige de recourir à diverses formes d'évaluation formative et d'évaluation finale, tant pour évaluer les progrès individuels que pour informer le dialogue plus général d'élaboration des politiques publiques.

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À CET OBJECTIF SERONT MESURÉS PAR :

- la proportion d'élèves qui, en fin de troisième année du primaire, se montrent capables de lire et de comprendre le sens d'un texte du niveau de leur classe ;
- la proportion des élèves qui, en fin de troisième année du primaire, ont une compréhension abstraite des nombres et sont capables d'effectuer aisément les opérations élémentaires ; et
- le pourcentage des enfants qui reçoivent dès leur petite enfance une éducation comportant un contenu significatif (cognitif et non cognitif).

OBJECTIF 4 :

AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PAR LE RECRUTEMENT, LA FORMATION ET LA RÉTENTION D'ENSEIGNANTS DOTÉS DES MOYENS DE DISPENSER UNE ÉDUCATION DE BONNE QUALITÉ

La qualité de l'enseignement, la disponibilité des enseignants et le déploiement d'enseignants là où on en a besoin sont les principales difficultés que pose la réalisation des buts de l'Éducation pour tous.

Pour recruter des enseignants en nombre suffisant, les former et les fidéliser, le Partenariat mondial devra dialoguer avec les organisations d'enseignants et avec les gouvernements des pays en développement partenaires pour améliorer les conditions de travail des enseignants et favoriser l'évolution du métier d'enseignant comme profession respectée.

Pour le Partenariat mondial, il s'agit d'un domaine d'activité nouveau qui fera aussi intervenir la concertation avec les partenaires pour poursuivre les efforts existants. Cela vaudra particulièrement pour les professions enseignantes, les gouvernements des pays en développement partenaires et les bailleurs de fonds. Afin de faciliter la réalisation de cet objectif, le Partenariat mondial va devoir entreprendre les activités suivantes :

- intensifier le dialogue avec le corps enseignant dans les GLPE ;
- appuyer les plans d'éducation qui cherchent à améliorer la qualité de l'enseignement, ainsi qu'à accroître le pourcentage et le nombre des enseignants qualifiés ;
- favoriser le dialogue avec le corps enseignant sur les normes pratiques dans les pays avalisés par le GPE ; et
- soutenir l'amélioration du déploiement, de la rémunération et des conditions de travail des enseignants, notamment la réduction des ratios enseignant/élèves.

« La qualité de l'enseignement, la disponibilité des enseignants et le déploiement d'enseignants là où on en a besoin sont les principales difficultés que pose la réalisation des buts de l'Éducation pour tous. »

LES PROGRÈS RÉALISÉS PAR RAPPORT À CET OBJECTIF SERONT MESURÉS PAR :

- la proportion des plans d'éducation qui traitent convenablement les questions de disponibilité et de qualité des enseignants ainsi que celle de leurs conditions de travail ; et
- la proportion des pays ayant établi des pratiques d'enseignement et des normes professionnelles acceptées et appliquées.


Olalla tungel dok tye kwene,
ng adok "bkwanyo?" Apio okak
"Icako rwenyo olal oko!"
Oceŋ owuru. "Wot inen
owoto iweko i jokon kuca:
"Baba onwongo aneka oko
kono woki pe onwongere"
Apio okelo "Oceŋ

OBJECTIF 5 :

RENFORCER LE SOUTIEN ET ACCROÎTRE LE VOLUME, L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ DE RÉPARTITION DU FINANCEMENT ET DU SOUTIEN D'ORIGINE NATIONALE OU EXTÉRIEURE À L'ÉDUCATION DANS LES PAYS ADMIS À BÉNÉFICIER DU GPE

Dans l'ensemble, le financement extérieur du secteur de l'éducation est trop faible et se limite largement à l'aide publique au développement (APD) traditionnelle des pays membres de l'OCDE, alors que ces budgets subissent des pressions croissantes sous l'effet de la crise financière mondiale et qu'il existe une vive concurrence entre les divers secteurs pour les fonds disponibles. D'autres formes de financement extérieur, comme les envois de fonds de la Diaspora, la philanthropie privée et d'entreprise et les programmes des OSC, quoique bien intentionnés, sont souvent fragmentaires et désalignés, faute de coordination. Le financement intérieur suffit rarement à répondre aux besoins d'un système d'éducation efficace. Les inefficiences du financement ou des programmes ont aussi une incidence sur l'efficacité des budgets.

Le secteur de l'éducation attirera davantage de ressources externes pour financer des investissements si un argumentaire plus solide, liant le financement aux résultats et au coût- efficacité, est présenté. Un groupe de parties prenantes plus important, regroupant le secteur privé, des fondations et d'autres acteurs ayant tout à gagner d'une population et d'une main- d'œuvre instruites, doit être davantage associé à cet effort. Le Partenariat mondial va continuer de militer en faveur d'investissements beaucoup plus importants — tant extérieurs qu'intérieurs — dans l'éducation, de concert avec d'autres parties prenantes essentielles, notamment le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour l'éducation dans le monde. Il contribuera à générer un accroissement significatif du montant global des ressources allouées à l'éducation primaire, tout en veillant à ce que ces ressources soient bien coordonnées.

« Le Partenariat mondial… va contribuer à générer une augmentation significative du montant global de ressources de l'éducation primaire. »



Fort du succès de la Conférence de reconstitution de 2011, le Partenariat mondial va :

- renforcer la mobilisation des ressources, la communication et les activités de sensibilisation aux niveaux national et mondial afin d'atteindre ses objectifs de collecte de fonds. Il s'agit de mobiliser i) 2,5 milliards de dollars pour le Fonds du GPE pour la période 2011-2014 ; ii) un montant de financement total supplémentaire de 6 milliards de dollars de 2011 à 2014 pour l'éducation primaire dans les pays admis à bénéficier du GPE ; et iii) un montant restant à déterminer pour la prochaine reconstitution du Fonds du GPE, mais qui excèdera probablement 4 milliards de dollars pour la période 2015 à 2017 ;

- militer en faveur d'un accroissement du financement extérieur et promouvoir un financement national soutenu ou accru ;

- dialoguer avec des bailleurs de fonds émergents, le secteur privé, les organisations philanthropiques et les organisations de la société civile pour assurer un alignement plus étroit avec les plans d'éducation nationaux ;

- fixer des objectifs de financement extérieur et intérieur pour l'ensemble du partenariat sur la base d'une analyse méthodique des plans d'éducation nationaux ;

- formuler une stratégie visant à obtenir le meilleur rapport coût/efficacité ;

- accorder davantage d'attention à une allocation efficiente et équitable du financement de l'éducation dans les pays en développement partenaires ; et

- améliorer la transparence et le suivi budgétaires.

LES PROGRÈS DE LA RÉALISATION DE CET OBJECTIF SERONT MESURÉS PAR :

- le pourcentage du budget total de l'État consacré à l'éducation et à l'éducation primaire ;
- le pourcentage des ressources dépensées et effectivement utilisées, au niveau des établissements scolaires, y compris celles fournies par l'administration centrale[16] ;
- les indicateurs du coût unitaire, du gaspillage et de l'efficience de l'allocation des ressources, notamment le temps d'étude ;
- le niveau de mobilisation d'un financement extérieur adéquat et durable pour l'éducation ; et
- les progrès des pays en développement partenaires dans la réalisation de leurs propres objectifs.

16 (N.B. dans le premier cas, le suivi du pourcentage des ressources du Fonds du GPE dépensées au niveau des établissements scolaires est le seul possible étant donné la pénurie de données.)

RENFORCEMENT DU PARTENARIAT 2012-2015

Le Partenariat mondial accordera une priorité accrue, quoique non exclusive, à l'éducation primaire pendant la période 2012-2015. Un soutien plus large sera envisagé, notamment des dons au titre de la mise en œuvre de programmes dans le deuxième cycle du secondaire lorsqu'ils contribuent aux buts et objectifs du Partenariat mondial. Ces efforts compléteront ceux des partenaires qui investissent également dans l'enseignement secondaire et supérieur. Toutefois, jusqu'en 2015, le Partenariat mondial mettra fortement l'accent sur le soutien à l'éducation primaire au moyen des dons de mise en œuvre du Fonds du GPE, afin que tous les enfants puissent recevoir au moins dix années d'un enseignement de bonne qualité et disposent des compétences fondamentales nécessaires pour pouvoir mener une vie productive.

Les principes fondamentaux du mode de fonctionnement du Partenariat mondial ont été définis précédemment dans le Plan. Il s'agit de principes auxquels tous les partenaires doivent souscrire dans leur collaboration pour apporter une éducation de bonne qualité à tous les enfants, où qu'ils se trouvent. Cependant, comme toute entité en rapide expansion, le Partenariat doit accorder une attention particulière à certains domaines afin de pouvoir fonctionner de manière plus efficiente. Le Conseil d'administration évaluera chaque année l'efficacité du Partenariat et la valeur ajoutée qu'il apporte à l'éducation au niveau mondial. En outre le Conseil d'administration commanditera une évaluation indépendante du rôle et des progrès du Partenariat tous les quatre ans.

« Le Partenariat mondial s'emploiera à accroître le nombre et la diversité des organisations bilatérales et multilatérales qui jouent le rôle d'entités de supervision et de gestion. »

AFIN D'ATTEINDRE SES CINQ OBJECTIFS EN 2015, LE PARTENARIAT MONDIAL DOIT RENFORCER SON MODE DE FONCTIONNEMENT COMME SUIT :

1 : ENGAGEMENT PLUS MARQUÉ À L'APPUI DES GROUPES LOCAUX DES PARTENAIRES DE L'ÉDUCATION, DE LA PLANIFICATION SECTORIELLE ET DES PROCESSUS NATIONAUX

Tous les partenaires du GPE s'emploieront à améliorer la composition et le fonctionnement des GLPE, qui sont essentiels pour l'efficacité du modèle du GPE. Au sein du Secrétariat, l'équipe de soutien aux pays sera encore renforcée avec un dialogue plus fréquent avec les pays. Il faudra encore mieux définir les rôles et les responsabilités des différents acteurs au niveau du pays, car s'ils sont clairs en théorie, ils le sont beaucoup moins en pratique.

Le Partenariat mondial s'emploiera à accroître le nombre et la diversité des organisations bilatérales et multilatérales qui jouent le rôle d'entités de supervision et de gestion. Jusqu'ici, la Banque mondiale a agi en qualité d'entité de supervision pour la majorité des dons de mise en œuvre des programmes du GPE. L'UNICEF, le Department for International Development du Royaume-Uni et les Pays- Bas ont aussi exercé ce rôle dans quelques pays. Ainsi qu'il est précisé à propos de l'objectif concernant les États fragiles, les règles de financement des dons de mise en œuvre seront réexaminées pour envisager d'accroître le nombre des organisations susceptibles de tenir ce rôle, en appliquant des normes fiduciaires minimales.

Le Partenariat mondial encouragera les partenaires donateurs et les organisations internationales à accroître le montant de financement qui est inscrit au budget et aligné sur les plans nationaux d'éducation. Ce point sera examiné au niveau national, dans le cadre du processus des examens sectoriels conjoints, au moins une fois par an. Dans les contextes non fragiles, la proportion des ressources des dons de mise en œuvre allouée aux fonds communs ou à l'appui budgétaire sectoriel sera sensiblement accrue.

2 : RENFORCER LA GESTION DES RISQUES ET RATIONNALISER LES PROCESSUS ET PROCÉDURES

Le Partenariat mondial ne tolère ni la fraude, ni la corruption, ni aucune autre forme de malversation. La corruption consiste à abuser de fonctions officielles ou de pouvoirs délégués à des fins de gain privé. L'établissement de pratiques fermes vis-à-vis de la fraude, de la corruption et autres malversations est essentiel pour que les ressources servent bien à l'usage auquel elles sont destinées: donner une éducation aux enfants et maintenir la confiance de la collectivité dans l'aide à l'éducation. Il est indispensable que l'utilisation des allocations du GPE soit parfaitement transparente. Dans le cadre de ce Plan stratégique, le Partenariat mondial va renforcer encore son approche de la gestion des risques, qui sera régulièrement réexaminée par le Conseil d'administration.

Par ailleurs, le Partenariat mondial n'ignore pas que ses processus et procédures doivent être aussi efficients et efficaces que possible, sans éroder en rien la responsabilité. Les processus doivent être plus souples et mieux adaptés à leur usage, en particulier dans le contexte d'États fragiles et en proie à des conflits. Globalement, il convient de rationnaliser davantage les processus de planification et de renforcer l'éthique de responsabilité dans la mise en œuvre des dons destinés à financer les programmes. La gouvernance sera davantage renforcée, au besoin, à mesure que le Partenariat continuera de croître.



3 : RENFORCER LE RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DU SECTEUR PRIVÉ AU SEIN DU PARTENARIAT

Le Partenariat mondial aidera la société civile au sens large, le corps enseignant, le secteur privé et les fondations privées à participer aux GLPE et au dialogue de politique générale au niveau national. Une authentique participation de la société civile (notamment les ONG internationales, les ONG et associations locales, les syndicats d'enseignants, ainsi que les organisations communautaires et les groupes de parties prenantes locales comme les associations de parents et d'élèves) exigera de ces partenaires qu'ils participent davantage et plus en amont à l'élaboration des plans d'éducation nationaux, aux demandes de dons pour la mise en œuvre des programmes et aux examens sectoriels conjoints. En veillant à une ouverture effective des processus du GPE à la société civile, le Partenariat mondial peut contribuer à promouvoir des stratégies nationales d'éducation alignées sur les besoins des communautés et mettre les acteurs locaux en mesure d'exiger des services éducatifs de qualité et d'en suivre la mise en œuvre.

Le Secrétariat dressera aussi l'inventaire des investissements consentis par les entreprises et les fondations internationales dans l'éducation au niveau national, et il élaborera des mécanismes pour mieux coordonner et aligner ces efforts, ainsi que les innovations qu'ils apportent, avec les plans d'éducation.

Les partenaires du GPE explorent déjà les moyens de mieux utiliser les technologies de l'information pour améliorer l'éducation. C'est là un domaine dans lequel une étroite collaboration avec le secteur privé sera essentielle. Les domaines d'intervention prévus sont notamment : i) la formation initiale des enseignants, la formation et le soutien en cours d'emploi grâce aux technologies de l'information et aux télécommunications ; ii) l'utilisation de la téléphonie mobile pour faciliter le paiement des salaires et d'autres aspects de l'amélioration du système éducatif, par exemple le suivi de l'assiduité des enseignants ; iii) la fourniture de matériels pédagogiques ; et iv) la transmission de programmes d'enseignement au moyen des technologies de l'information.

4 : PRÊTER UNE ATTENTION ACCRUE À LA CONTRIBUTION EFFECTIVE AU DÉVELOPPEMENT, AU RAPPORT COÛT/EFFICACITÉ ET AUX RÉSULTATS

Le Cadre de résultats du GPE s'applique à l'action globale du Partenariat mondial, y compris, mais non exclusivement, aux programmes nationaux soutenus par le Fonds du GPE. Le Partenariat mondial veillera à ce que des rapports réguliers incorporant les indicateurs du Plan soient établis conformément au Cadre. Une coopération et une coordination accrues seront nécessaires entre les partenaires participant à la collecte et à l'analyse des données. Le Partenariat mondial doit être en mesure de mieux rendre compte de l'efficacité de son portefeuille de dons, et un examen approfondi de ce portefeuille sera effectué pour identifier ce qui a été accompli et à quel prix, et évaluer le rapport coût-efficacité de tous les dons.

Le Partenariat mondial va renforcer le devoir de responsabilité des partenaires dans l'exécution du présent Plan, en prenant comme point de départ le Cadre de responsabilité mutuelle du GPE. Les partenaires devront en fait mieux rendre compte de leurs activités mutuelles. À cette fin, les aspects essentiels du fonctionnement du Partenariat et de son efficacité feront l'objet d'un suivi et donneront lieu à l'établissement de rapports, depuis le suivi des promesses de contributions dans le cadre des procédures de reconstitution jusqu'à l'évaluation du fonctionnement et de l'efficacité des Groupes locaux des partenaires de l'éducation, depuis les examens sectoriels conjoints jusqu'à l'autoévaluation du Conseil d'administration, et depuis le Rapport annuel des résultats jusqu'aux évaluations par les GLPE de la performance des entités de supervision et de gestion.

5 : RECHERCHER, CULTIVER, ÉVALUER ET SOUTENIR L'APPLICATION À GRANDE ÉCHELLE DES INNOVATIONS

Le Partenariat mondial s'efforcera d'améliorer la façon dont les innovations qui donnent de bons résultats sont évaluées, adoptées et, s'il y a lieu, appliquées à plus grande échelle. Tous les partenaires s'engagent à coopérer plus étroitement au niveau national. Le Partenariat mondial encouragera l'utilisation (et envisagera la création) de plateformes d'échange de connaissances libres de droits pour faire connaître les innovations et les meilleures pratiques dans le domaine de l'éducation. Ces informations seront mises à la disposition des GLPE.

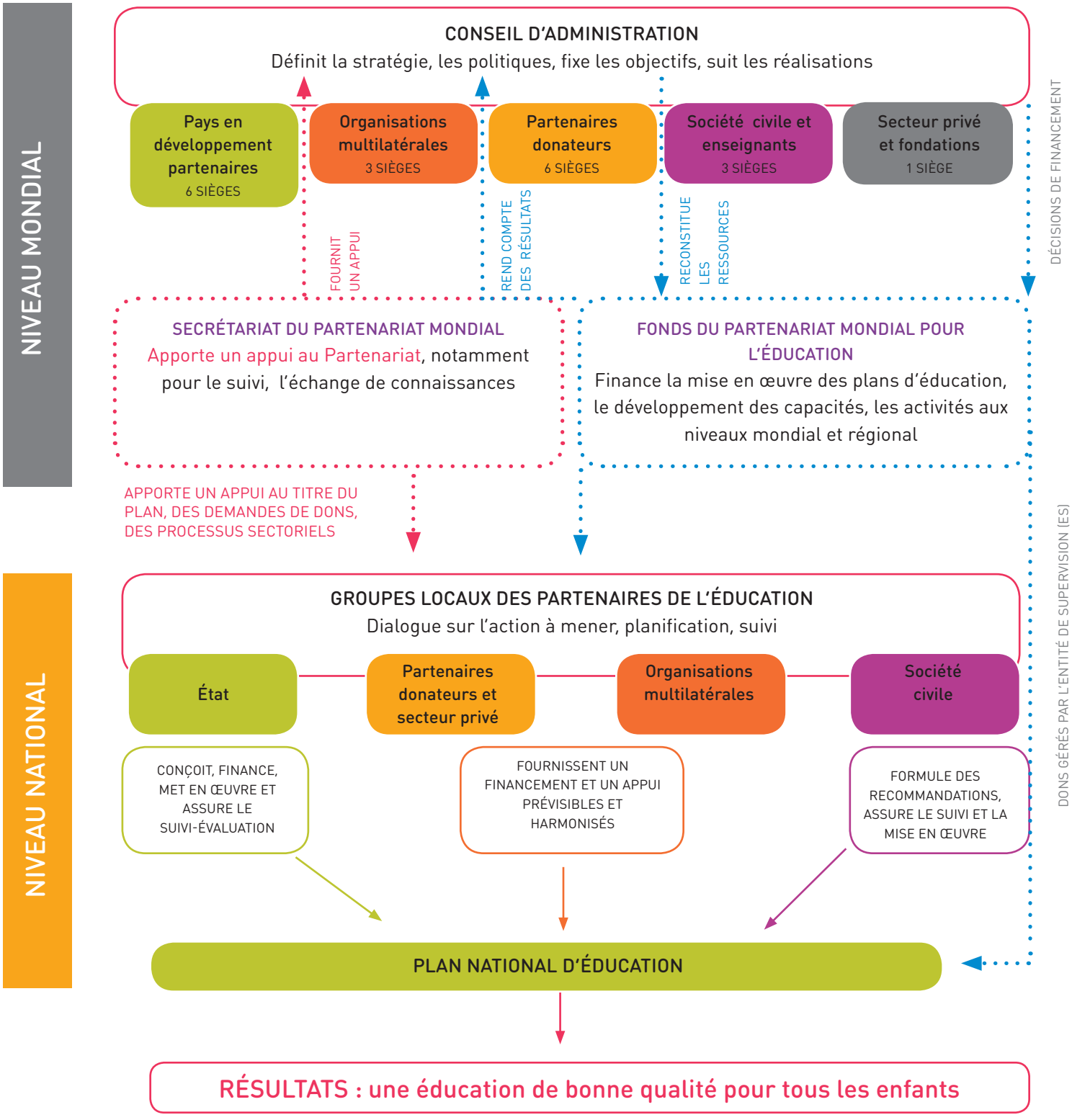
Globalement, on prêtera davantage attention à la mise en commun des connaissances et des leçons de l'expérience, notamment en élargissant le Partenariat pour encourager l'échange de politiques élaborées à partir de données d'observation.




the Children

ANNEXES

ANNEX 1. STRUCTURE DE GOUVERNANCE DU PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION



Code couleurs

- Fonds du Partenariat mondial pour l'éducation – Flux de financement
- Activités du Partenariat et résultats dont il doit rendre compte

ANNEX 2. INDICATEURS DU PLAN STRATÉGIQUE DU GPE

OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

1. ACCÈS UNIVERSEL

TOUS LES ENFANTS ONT ACCÈS À UN ESPACE SÛR ET BIEN ÉQUIPÉ POUR Y RECEVOIR UNE ÉDUCATION DISPENSÉE PAR UN ENSEIGNANT QUALIFIÉ

- Taux brut de scolarisation ou équivalent pour le développement du jeune enfant
- Taux d'achèvement des études primaires
- Taux de passage dans le premier cycle du secondaire
- Nombre ou proportion d'enfants en âge d'être scolarisés qui ne le sont pas
- Ratio élèves/enseignant dans le primaire
- Sécurité et état des locaux scolaires

2. APPRENTISSAGE POUR TOUS

TOUS LES ENFANTS MAÎTRISENT LES RUDIMENTS DE LA LECTURE, DE L'ÉCRITURE ET DU CALCUL DÈS LES PETITES CLASSES

- Proportion d'élèves des petites classes capables de montrer, dans des systèmes nationaux crédibles, qu'ils savent lire un texte du niveau de leur classe, tel que défini par le programme d'enseignement national, et d'en comprendre le sens
- Proportion d'élèves des petites classes maîtrisant les notions de base et les opérations élémentaires de calcul

3. ATTEINDRE CHAQUE ENFANT

LES RESSOURCES SONT DESTINÉES EN PRIORITÉ AUX ENFANTS LES PLUS MARGINALISÉS ET À CEUX QUI VIVENT DANS DES ÉTATS FRAGILES OU TOUCHÉS PAR UN CONFLIT

- Indicateurs de l'accès universel ventilés par
 - o Quintile de revenu ou de patrimoine
 - o Sexe
 - o Facteur de handicap
 - o Niveau infranational de gouvernance
 - o Région/pays fragile ou touché par un conflit
- Écarts au niveau du ratio élèves/enseignant dans le primaire

4. BÂTIR POUR L'AVENIR

LES SYSTÈMES NATIONAUX ONT LA CAPACITÉ ET L'INTÉGRITÉ VOULUES POUR DISPENSER, PROMOUVOIR ET ÉVALUER UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

- Les systèmes de contrôle de la qualité ou d'évaluation comparative sont reliés à des systèmes informatiques et utilisés systématiquement, à intervalles réguliers
- Le secteur de l'éducation est soutenu par les partenaires du GPE conformément aux principes de l'efficacité de l'aide
- Des systèmes nationaux crédibles d'évaluation multicritères des résultats d'apprentissage

OBJECTIFS DU PARTENARIAT, 2012–2015 :

1. LES ÉTATS FRAGILES OU EN CONFLIT SONT EN MESURE D'ÉLABORER ET DE METTRE EN OEUVRE LEURS PLANS D'ÉDUCATION

- Meilleure coordination entre les bailleurs de fonds et leurs activités dans les États fragiles partenaires du GPE
- Nombre d'États fragiles dotés d'un plan d'éducation avalisé par le GPE
- Indicateurs fondamentaux de l'accès et de l'apprentissage ventilés entre États fragiles et États non fragiles au niveau du Partenariat mondial

2. TOUTES LES FILLES DES PAYS PARTICIPANT AU GPE ACHÈVENT AVEC SUCCÈS LEUR SCOLARITÉ PRIMAIRE ET ACCÈDENT À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DANS DES CONDITIONS SÛRES ET FAVORABLES À L'APPRENTISSAGE

- Parité entre les sexes dans le passage dans l'enseignement secondaire
- Pourcentage de postes de direction occupés par des femmes dans le secteur de l'éducation
- Parité filles/garçons dans les aptitudes à la lecture et au calcul en troisième année du primaire

3. NETTE AUGMENTATION DU NOMBRE D'ENFANTS APPRENANT À LIRE ET À COMPTER ET SACHANT LIRE ET COMPTER EN TROISIÈME ANNÉE DU CYCLE PRIMAIRE

- Proportion d'élèves qui, en fin de troisième année du primaire, se montrent capables de lire un texte du niveau de leur classe et d'en comprendre le sens
- Proportion d'élèves qui, en fin de troisième année du primaire, ont une compréhension abstraite des nombres et sont capables d'effectuer aisément les opérations élémentaires
- Pourcentage d'élèves qui reçoivent dès le plus jeune âge une éducation comportant un contenu significatif (cognitif et non cognitif)

4. AMÉLIORATION DE L'EFFICACITÉ DE L'ENSEIGNEMENT PAR LE RECRUTEMENT, LA FORMATION ET LA RÉTENTION D'ENSEIGNANTS DOTÉS DES MOYENS DE DISPENSER UNE ÉDUCATION DE BONNE QUALITÉ

- Proportion des plans d'éducation qui traitent convenablement les questions de disponibilité, de qualité et de conditions d'emploi des enseignants
- Proportion de pays qui appliquent des méthodes d'enseignement et des normes professionnelles acceptées

5. RENFORCER LE SOUTIEN ET ACCROÎTRE LE VOLUME, L'EFFICACITÉ, L'EFFICIENCE ET L'ÉQUITÉ DES FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ET DES RESSOURCES NATIONALES ALLOUÉS À L'ÉDUCATION DANS LES PAYS ADMIS À BÉNÉFICIER DU GPE

- Pourcentage du budget national consacré à l'éducation et à l'enseignement primaire
- Pourcentage des ressources dépensées et effectivement utilisées au niveau des établissements scolaires, y compris celles fournies par l'administration centrale
- Indicateurs du coût unitaire, du gaspillage et de l'efficacité de l'allocation des ressources, notamment le temps d'enseignement
- Niveaux de mobilisation d'un financement extérieur adéquat et durable pour l'éducation
- Progrès des pays en développement partenaires dans la réalisation de leurs propres objectifs



Credits

Table of contents: © UNICEF/Mad 0066/Angita Dodos
Page 2: © UNICEF/NYHQ2011-0145/Asselin
Page 3: © CARE, Josh Estey
Page 4: © Hewlett Foundation, Dana Schmidt, Senegal
Page 5: © UNICEF/RWAA2011-00199/Shehzad Noorani
Page 7: © Save the Children, Karin Beate Nosterud, Cambodia
Page 9: © Camfed International, Annie Lovett, Zambia
Page 12: © USAID, Aziz U Rahman Gulbahari
Page 13: © Save the Children, Karin Beate Nosterud, Cambodia
Page 14: © UNICEF/AFGA2011-00096/Froutan
Page 15: © UNICEF Madagascar /2012 Kelley Lynch
Page 16: © UNICEF/UGDA2011-00068/Tadej Znidarcic
Page 21: © UNICEF/Mad0116/Angita Dodos
Page 22: © Camfed International / Jaimie Gramston
Page 27: © Hewlett, Dana Schmidt
Page 28: © Camfed International, Annie Lovett, Zambia.
Page 32: © Save the Children, Karin Beate Nosterud
Page 33: © UNICEF/NYHQ2011-0589/Olivier Asselin
Page 34: © UNICEF/NYHQ2011-0589/Olivier Asselin
Back cover: © Hewlett Foundation, Dana Schmidt, Uganda

Graphic design: Svenja Knoedler

Plan stratégique 2012 – 2015.
Partenariat mondial pour l'éducation.
www.globalpartnership.org